

Notice sur Fouquier / [Achille Pierre Requin].

Contributors

Requin, A. P. 1803-1854.

Publication/Creation

Paris : G. Baillière, 1852.

Persistent URL

<https://wellcomecollection.org/works/p457z5h6>

License and attribution

This work has been identified as being free of known restrictions under copyright law, including all related and neighbouring rights and is being made available under the Creative Commons, Public Domain Mark.

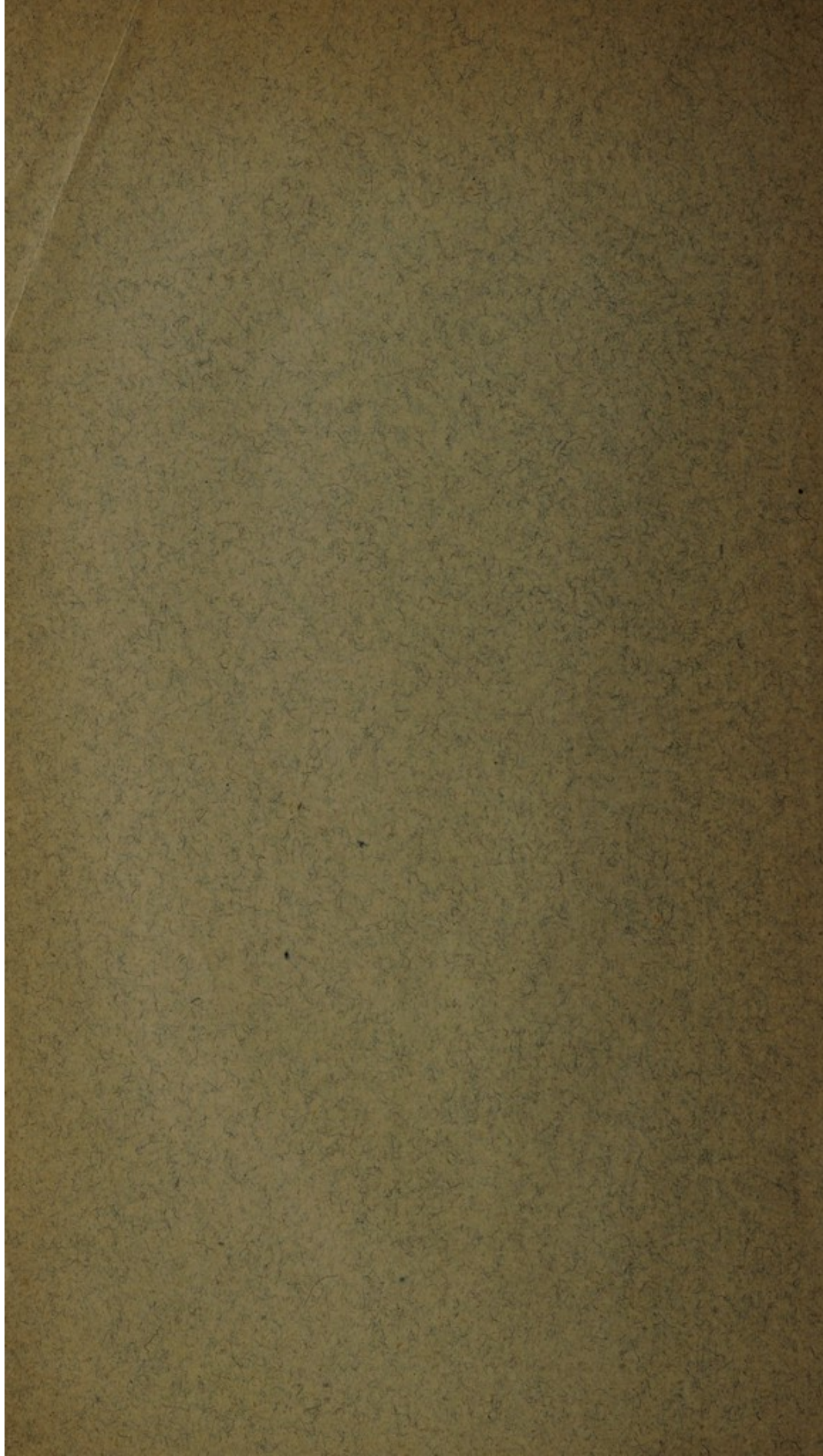
You can copy, modify, distribute and perform the work, even for commercial purposes, without asking permission.



Wellcome Collection
183 Euston Road
London NW1 2BE UK
T +44 (0)20 7611 8722
E library@wellcomecollection.org
<https://wellcomecollection.org>

Touquies,
Notice par Requin

4



Cours de médecine

NOTICE

SUR

FOUQUIER

PAR

A. P. REQUIN,

Professeur de pathologie médicale à la Faculté de médecine de Paris ;
médecin de l'Hôtel-Dieu ; chevalier de la Légion-d'Honneur ;
ex-secrétaire général et actuellement vice-président de la Société médicale des hôpitaux ;
président de la Société de médecine de Paris ;
membre correspondant de l'Académie médico-chirurgicale de Naples ,
de la Société de médecine de Lyon , de l'Académie de Caen , etc.

PARIS,

GERMER BAILLIÈRE, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

RUE DE L'ÉCOLE-DE-MÉDECINE, 17.

1852

$$\frac{11}{11} 55$$

B. xxw. Fou

Ch. Ravel

NOTICE

SUR

FOUQUIER

PAR

A. P. REQUIN,

Professeur de pathologie médicale à la Faculté de médecine de Paris ;
médecin de l'Hôtel-Dieu ; chevalier de la Légion-d'Honneur ;
ex-secrétaire général et actuellement vice-président de la Société médicale des hôpitaux ;
président de la Société de médecine de Paris ;
membre correspondant de l'Académie médico-chirurgicale de Naples,
de la Société de médecine de Lyon , de l'Académie de Caen , etc.



PARIS,

GERMER BAILLIÈRE, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

RUE DE L'ÉCOLE-DE-MÉDECINE, 17.

NOTICE

DE

FOUQUIER

PAR

A. P. REQUIN,

EXTRAIT

DES

Actes de la Société médicale des hôpitaux de Paris (Fascicule II).

PARIS,

GERMAIN BAILLIÈRE, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

AVEC DE L'ÉCOLE DE MÉDECINE, 17.

1852

NOTICE SUR FOUQUIER (*)

(Lue à la Société médicale des hôpitaux, en séance du 22 septembre 1852).

Pierre-Éloi Fouquier naquit, le 26 juillet 1776, dans un chétif village, ou, pour mieux dire, dans un hameau de l'ancien Vermandois, Maissemy près Saint-Quentin, aujourd'hui département de l'Aisne. Aussi voyons-nous qu'au début de sa carrière doctorale, sous le Consulat et dans les premiers temps de l'Empire, il se faisait appeler Fouquier de Maissemy : ainsi s'inscrivit-il, par exemple, sur la liste officielle des membres qui composaient la Société académique de l'École de médecine. Non pas qu'il eût alors la vaine idée, qu'il commît le ridicule anachronisme de s'attribuer des semblans nobiliaires, lui demeuré, depuis, si simple et si modeste dans ses jours de prospérité et de grandeur. Mais c'était, sans aucun doute, pour se distinguer le mieux possible d'avec son homonyme de sanglante mémoire, pour protester en quelque sorte contre tout soupçon de parenté avec cet exécrationnable pourvoyeur de l'échafaud révolutionnaire, ce Fouquier-Tinville, dont le nom, présent alors encore à l'imagination de tout le monde, était un symbole universel de mépris et d'horreur. Un bien meilleur démenti à cette sinistre homonymie, c'est d'avoir sévèrement voué sa vie à l'accomplissement assidu des labeurs et des devoirs de notre

(*) Notice composée en conformité de l'article III du Règlement de la Société : lequel article ordonne que le Secrétaire général devra lire à la Société une notice sur les membres morts dans l'année.

pénible et noble profession : ainsi s'est toujours montré, avec une rare persévérance, le très regrettable collègue dont j'ai à tracer ici une brève biographie ; et son nom, désormais brillamment relevé dans l'estime publique, est devenu un des symboles les plus purs de l'honorabilité médicale.

C'est en 1802 que Fouquier se fit recevoir, à l'École de Paris, docteur en médecine : il avait alors vingt-six ans. Jusque-là, nous ne savons rien de lui, sinon qu'il avait débuté par être chirurgien militaire, comme tant d'autres médecins de sa génération ; mais il n'avait pas pris goût pour cette vie errante et agitée où les Larrey et les Desgenettes recueillaient la gloire à côté de nos grands généraux ; il avait opté pour une destinée sédentaire et pacifique, celle de la médecine civile ; et, dans ce but, il s'était hâté de reprendre l'indépendance d'un simple étudiant pour séjourner à Paris même, pour chercher à son gré l'instruction et la puiser abondamment dans les amphithéâtres, dans les hôpitaux et les bibliothèques de cette savante métropole. Quoi qu'il en soit, nous n'avons, sur sa vie d'étudiant, pas plus que sur ses années d'enfance et d'adolescence, aucune anecdote à vous raconter ! Venons-en donc immédiatement à sa thèse inaugurale, qui se fit distinguer entre les thèses de ce temps-là, toutes consciencieusement composées avec grand soin, souvent même avec un remarquable talent, et non pas réduites, comme il y en a aujourd'hui beaucoup trop, à la mesquine tâche d'une formalité scolaire tant bien que mal remplie. Cette thèse a le titre que voici : *Avantages d'une constitution faible* (Paris, 1802, n° 123). Titre original et piquant ! Elle est dédiée au professeur Hallé : c'était déjà faire preuve d'un sage esprit de conduite et d'un excellent discernement que de se placer sous le patronage d'un tel homme, en qui l'estime publique rendait hommage à la triple alliance d'un savoir encyclopédique, d'une irréprochable vertu et

d'une habileté médicale universellement recherchée. Mais ce qui aurait pu sembler d'un moins heureux présage, c'est le sujet même de la thèse, c'est l'étrange prétention d'attribuer aux gens de complexion faible la prééminence sur ceux de nature robuste, de faire considérer ceux-ci comme généralement inférieurs à ceux-là sous le rapport de la distinction intellectuelle et morale, sous le rapport des chances de maladie, et même, enfin, sous le rapport de la longévité. Après tout, en vérité, ce n'est là qu'un paradoxe, dont les différens points de vue, plus ou moins ingénieusement développés, montrent l'homme d'esprit, mais ne font guère pressentir le professeur Fouquier tel que notre génération l'a vu, plein d'aversion pour les excen- tricités sophistiquées, sérieux dans son langage partout et toujours, attaché imperturbablement au culte du simple bon sens, et s'interdisant, plus que personne au monde, d'être spirituel aux dépens de l'exacte vérité. Toutefois, nous trouvons, non pas dans le corps même de la thèse, mais en note au bas de la page (p. 28-29), deux aperçus aphoristiques sur l'idéal que Fouquier dès lors même se formait d'un bon médecin. Qu'il me soit permis de les citer ici textuellement. « I. Dans les cas dont les sens doivent » décider seuls et avec calme, l'imagination est au moins » superflue; quand les règles sont bornées, un grand sa- » voir est inutile. — II. L'esprit nous égare, l'érudition » nous embrouille, et trop souvent l'expérience n'est qu'un » guide infidèle. L'esprit fait des médecins brillans, » l'érudition en fait des doctes, l'expérience en fait des » présomptueux, le jugement seul en fait d'utiles. » Se mettre au nombre de ceux qui méritent éminem- ment cette dernière qualification, voilà bien, en fin de compte, le but que Fouquier se proposa surtout d'at- teindre. Ce qu'il prit à cœur, c'était de posséder toutes les connaissances réellement nécessaires à la pratique de l'art; c'était de les appliquer avec discernement et avec

succès, sans faire désormais aucune ostentation d'esprit, ni jamais non plus aucun étalage d'érudition.

Ces heures de chômage forcé, trop nombreuses, hélas! que, surtout à Paris, la méfiance ou du moins l'indifférence du public réserve si longtemps au jeune praticien, Fouquier sut les mettre à profit pour imprimer une œuvre de quelque importance et qui lui attirât encore, indépendamment de sa thèse inaugurale, l'attention des hommes distingués de la profession, et fût à leurs yeux un titre scientifique de plus, et, s'il est permis d'ainsi dire, un légitime échelon d'avancement. Il traduisit les *Elementa medicinæ* de Brown. C'était précisément le temps où les idées systématiques du médecin écossais avaient en Europe la plus grande vogue et dominaient la pratique; où l'asthénie était l'objet de la préoccupation générale, comme le fut plus tard l'inflammation; où l'abus des stimulans et des toniques était une thérapeutique banale, comme le fut plus tard, sous le règne d'une hérésie inverse, l'abus, cent fois plus déplorable, des saignées et de la diète exténuante. Après tout, certes, il y avait du bon, beaucoup de bon dans les détails pratiques de cette médecine brownienne, dont Fouquier se faisait non pas le partisan fanatique et aveugle, mais le vulgarisateur impartial et quelquefois même le critique. C'est en 1805, trois ans après avoir été reçu docteur, qu'il publia sa traduction, sous le titre que voici : *Éléments de médecine de J. Brown, traduits de l'original latin, avec des additions et des notes de l'auteur, d'après la traduction anglaise, et avec la table de Lynch* (Paris, an XIII, in-8.) La traduction anglaise ici mentionnée est celle de Beddoes (Bristol, 1795, 2 vol. in-8.) La table de Lynch est une sorte de classification ou plutôt de graduation des différens états physiologiques et pathologiques, suivant le degré de l'incitation, cette formule universelle des phénomènes vitaux dans le système de Brown. Notons encore que Fouquier

mit, en tête de son livre, une épître dédicatoire à Corvisart, premier médecin de l'Empereur, rival de Pinel dans l'école et sans rival dans la haute clientèle : décidément, dans le choix de ses protecteurs, il avait la main heureuse.

Aussi ne tarda-t-il pas à être nommé médecin d'hôpital. Certes, il était fait pour parvenir à un semblable poste par le concours, cette institution éminemment égalitaire, éminemment propre à sauvegarder les droits du talent sans fortune et sans nom, cette institution qui a bien, il faut l'avouer, ses jours de défaillance comme toutes les choses humaines, ses jours d'erreur et d'injustice, mais contre laquelle, je l'espère, ne prévaudront pas les murmures intéressés de l'incapacité envieuse, ni même quelques mécontentemens légitimes du mérite méconnu. En ce temps-là, l'Autorité administrative nommait suivant son bon plaisir : force était donc bien de briguer et de capter, n'importe comment, la faveur des grands et des puissans ; ce qu'il y avait encore de plus digne, c'était de se concilier le patronage des médecins en crédit : c'est ce qu'avait fait Fouquier. Et en 1807, à l'âge de trente et un ans, il fut placé, comme suppléant de Corvisart, à l'hôpital de la Charité, où, devenu plus tard titulaire, il resta jusqu'à sa mort.

Une fois en position d'exploiter la mine féconde que présente à l'observateur la pratique d'un grand hôpital, Fouquier ne se contenta pas d'en tirer parti seulement pour lui-même, d'observer et de réfléchir pour l'unique profit de sa propre expérience, et de s'instruire, en un mot, d'une façon égoïste. Il voulut être du nombre de ceux qui veillent, pour ainsi dire, à l'entretien du feu sacré, qui prennent une part active au mouvement scientifique, non seulement par des productions imprimées, mais encore par l'enseignement et par ces réunions académiques où chacun apporte à maintes reprises son tribut

de faits et d'idées, et où le choc des opinions fait jaillir la lumière. Aussi se mit-il en relations assidues avec cette célèbre société dite Société de la Faculté de médecine, sorte d'académie qui avait été fondée par un arrêté ministériel du 12 fructidor an VIII, puis réorganisée par un nouvel arrêté du 30 ventôse an XII, qui tenait ses séances le jeudi de quinzaine en quinzaine, et qui subsista jusqu'à la fondation de l'Académie actuelle. Dois-je rappeler ici quelle était la composition de cette Société, brillante élite de la médecine française de ce temps-là ? C'étaient : 1^o les professeurs, au nombre de vingt-six, puis de vingt-sept, et le chef des travaux anatomiques ; 2^o les associés ordinaires, dont le nombre varia de seize à vingt, tous praticiens de mûre expérience et de réputation faite ; 3^o seize associés-adjoints, choisis comme travailleurs actifs du champ de la science. En ce temps de glorieuse régénération, où, sur les ruines de l'ancienne France, la sagesse du Gouvernement consulaire construisait la France nouvelle, et où, entre autres réformes politiques et sociales, les institutions scientifiques renaissaient en harmonie avec le progrès des lumières et l'esprit philosophique du siècle, on avait bien compris quel avantage c'était que les hommes chargés de l'enseignement officiel fussent, officiellement aussi, mis à la tête du mouvement scientifique, soit pour l'utilité de leur initiative dans la direction des recherches à faire, des vérités à établir, des inconnues à dégager, soit pour la vulgarisation scolaire la plus prompte possible des faits importants qui se découvrent et des idées justes qui se produisent. On avait établi, avec grande raison suivant moi, une étroite intimité, et, pour ainsi dire, une sorte de solidarité entre la mission d'enseigner l'art et celle de le perfectionner, en un mot, entre la tâche professorale et la tâche académique. Associés ordinaires et associés-adjoints, c'était là une splendide pépinière où se recrutait le professorat. Se faire admettre

là, c'est à quoi visa Fouquier, animé de noble émulation. Dès 1811 (1), à ce que nous apprennent les bulletins de la Faculté, il adressa à la savante compagnie un mémoire sous le titre que voici : *Histoire d'un tétanos guéri par l'opium, et Observations sur l'usage de la noix vomique dans la paralysie*. Mémoire que Larrey et Ribes furent chargés d'examiner, et dont leur rapport fit l'éloge (2).

En 1812, il communiqua une intéressante *Observation* d'anatomie pathologique, qui eut les honneurs de l'impression dans le *Bulletin* (3) : *Sur une plaque osseuse développée entre la plèvre et les côtes*. Il s'agit d'une ossification pleurale ou plutôt sous-pleurale, de dimensions très extraordinaires ; occupant la plèvre droite, dans le sens vertical, depuis la sixième côte jusqu'à la neuvième, et, transversalement, depuis le corps des vertèbres jusqu'à la portion cartilagineuse de ces côtes ; trouvée à l'autopsie d'un homme de quarante-sept ans, mort de tuberculisation pulmonaire.

C'est en payant, par de semblables tributs, sa dette de candidature académique que Fouquier, grâce surtout à sa bonne renommée qui allait toujours grandissant, fut élu associé-adjoint de la Société, en juillet 1816, à l'âge de quarante ans. Depuis lors, Fouquier n'en fut que plus zélé à fournir son contingent de travaux académiques. Relevons dans les *Bulletins* de la Faculté, et passons rapidement en revue tout ce qu'il fit en ce genre, jusqu'en 1820, où la Société fut dissoute.

1^o *Mémoire sur l'usage de la noix vomique dans la paralysie*. Inséré dans le numéro IX de l'année 1816, et les numéros I, II, III et IV de l'année 1817 du *Bulletin*. Ce mémoire était le fruit de recherches poursuivies depuis 1811, où Fouquier, comme nous l'avons vu, avait offert à

(1) 24 mai.

(2) 6 juin.

(3) Année 1812, n^o IV.

la Société l'hommage de ses premiers essais en ce genre de médication. Six observations recueillies par lui-même, plus, dix autres fournies par l'un de nos plus vénérés collègues, M. Bricheteau, alors interne à l'Hôtel-Dieu sous Asselin et sous M. Husson ; en tout, seize observations : voilà la base sur laquelle Fouquier se crut fondé à proclamer la noix vomique comme un spécifique nouveau (1), comme un agent aussi précieux qu'efficace pour la cure des paralysies essentielles ou dynamiques, c'est-à-dire qui ne fussent pas causées et entretenues par un vice matériel du système nerveux. Il s'était déterminé à tenter l'emploi médical d'un si redoutable poison d'après les expériences faites sur les animaux par Raffeneau-Delile et M. Magendie, et d'où ressortait l'évidente démonstration de la propriété que les strychnos ont de produire le tétanos. Aussi se félicitait-il de l'inspiration, ou plutôt de l'induction très rationnelle à laquelle il avait obéi : « J'attache, il faut que je l'avoue, » disait-il, « d'autant plus d'intérêt à l'honneur de cette découverte, que je ne la dois pas au hasard. » Sans compter Asselin et M. Husson, déjà cités, il y eut encore d'autres praticiens de renom et d'autorité, notamment Hébréard, chirurgien de Bicêtre; M. Duméril, M. Magendie, M. Bretonneau, etc., qui suivirent l'exemple de Fouquier et obtinrent de remarquables succès. Bref, Alibert, dans ses *Elémens de thérapeutique*, ouvrage alors classique, dut enregistrer cette propriété antiparalytique de la noix vomique, propriété dont MM. Trousseau et Pidoux, qui sont aujourd'hui nos classiques en fait de matière médicale, ont rendu, eux aussi, un très bon témoignage, et qu'ils n'hésitent pas à proclamer comme l'une des plus importantes découvertes thérapeutiques de notre époque (2). Certes, c'est bien là un titre

(1) Page 220.

(2) Voyez le *Traité de thérapeutique et de matière médicale* de Trous-

fait pour transmettre le nom d'un homme à la postérité. N'oublions pas, au surplus, de noter que le mémoire où Fouquier expose sa découverte est vraiment un modèle, soit pour la description des effets de la noix vomique, soit pour la distinction des cas curables et des cas d'incurabilité dus à quelque vice organique ou à la compression des centres nerveux.

2° Observation d'un cas curieux d'*Inflammation du foie, terminée par la suppuration de ce viscère et l'expectoration du pus*. Avec autopsie. (Dans le *Bulletin*, année 1817, numéro VI.)

3° *Notice sur les ouvertures naturelles et accidentelles, observées entre les cavités droite et gauche du cœur*. (Dans le *Bulletin*, numéro XI de l'année 1819). Notice composée à propos d'une pièce d'anatomie pathologique que Fouquier avait fait voir à la Société dans la séance du 25 février de ladite année, et qui était un exemple remarquable de cette communication contre nature des cavités du cœur. L'observation avait été recueillie à la clinique de la Charité, et rédigée par M. Thibert, qui la lut lui-même à la séance, sous les auspices de Fouquier. Elle se trouve insérée dans le numéro précité du *Bulletin*. Il s'agit d'un jeune homme de vingt-quatre ans, mort en 1818, sans qu'on eût soupçonné jusque-là une si grave affection. Avant la maladie, qui dura près de six semaines, il n'avait offert ni symptômes indicatifs de quelque vice organique du cœur, ni aucune apparence de cyanose. Et, dans les six dernières semaines, le malheureux patient fut bien en proie à la dyspnée suffocante, à l'hémoptysie, aux palpitations de cœur, aux douleurs précordiales, à l'hydropisie, etc.; mais point de coloration bleue de la peau. A l'autopsie, on trouva non seulement le trou de Botal tout béant, mais, de plus, une grande ouverture très irrégulière à la partie infé-

rière de la cloison inter-auriculaire et à la partie supérieure et postérieure de la cloison interventriculaire, d'où le mélange intime des deux espèces de sang. Un professeur, à ce que nous apprend le procès-verbal de la séance, pensa que cette dernière ouverture n'était pas congéniale, mais qu'elle devait résulter de la destruction graduelle de la cloison.

4° *Rapport sur un mémoire donné par un médecin russe, M. Kittisch, et intitulé : De inflammatione.* Rapport lu en séance du 29 juillet 1819.

5° *Réflexions sur la matière médicale et sur les doses auxquelles on peut administrer certains médicamens* (Dans le *Bulletin*, numéro VIII de l'année 1819). Indépendamment de la noix vomique, bon nombre d'autres substances vénéneuses ou suspectes avaient été, entre les prudentes mains de Fouquier, l'objet d'expériences thérapeutiques poursuivies avec persévérance. Ce praticien judicieux s'était inspiré d'une très sage pensée, qu'il exprime dans les termes que voici : « La témérité a ses dangers, sans » doute ; mais l'extrême timidité ne permettra jamais une » heureuse tentative. » Il proclama la jusquiame comme un bon succédané de l'opium, pour l'avoir expérimentée avec le meilleur succès pendant la durée du blocus continental. Il s'assura que le rhus toxicodendron, alors préconisé contre la paralysie, pouvait bien être employé sans danger ; mais il n'y reconnut pas la moindre vertu, pas plus que la laitue vireuse, quoi que pussent en dire aussi certains prôneurs, ne lui parut avoir d'efficacité contre l'asthme. Il reconnut, au contraire, l'acétate de plomb pour être un remède fort puissant contre les sueurs colliquatives. En expérimentant infructueusement l'aconit napel contre l'épilepsie, il le trouva du moins doué d'une propriété diurétique très prononcée. Il constata le pouvoir antipsorique de la décoction de tabac, employée en lotions.

Mais il eut le tort de ne voir dans l'eau de laurier-cerise

qu'une substance inerte, et de la déclarer tout à fait dépourvue de propriétés vénéneuses, faute certainement d'en avoir eu qui fût de bonne qualité, qui ne fût pas ou mal préparée ou éventée.

6° *Rapport sur un mémoire de M. Chomel, ayant pour titre : DE L'EXISTENCE DES FIÈVRES.* — Après de grands éloges accordés à ce mémoire, où mon futur maître embrassait avec une ferme conviction la solution affirmative du point alors en litige, et se montrait si sagement réfractaire à l'engouement général de la jeunesse médicale de cette époque pour la doctrine dite physiologique, Fouquier fait, pour son propre compte, une protestation très résolue et très bien motivée contre l'idée broussaisienne renouvelée de Prost, l'idée d'imputer toutes les fièvres à la gastrite.

Enfin, dans le n° VII du *Bulletin* de l'année 1820, M. Rattier publia, d'après la pratique et les leçons de Fouquier, un article intitulé : *Considérations générales sur le mode d'administration des médicaments; et Observations sur l'usage interne de l'acétate de plomb.* — Ces observations, au nombre de treize, établissent péremptoirement la vertu antisudorifique de l'acétate de plomb. Ce sel était administré, sous la forme pilulaire, à la dose d'un grain (5 centigrammes, nouveau style) par chaque pilule : on en poussa l'emploi quelquefois jusqu'à neuf et même douze pilules par jour.

Il y avait déjà quelques années que Fouquier faisait des cours particuliers de pathologie médicale, lorsqu'en 1820 l'École dut pourvoir, par suite de la mort de Bourdier, à la vacance de ce qui s'appelait alors la clinique de perfectionnement. Ces cours de Fouquier avaient beaucoup de succès parmi les élèves; car il savait, à force de lucidité, les journaux du temps nous l'attestent, rendre son enseignement accessible à toutes les intelligences. Entre autres, par exemple, un critique pseudonyme (1), fort spirituel,

(1) VÉRIDIQUE ALLEYES-ALLEARS. — Pour ma part, j'ignore qui c'était.

mais d'humeur assez sombre et très volontiers médisante, qui publiait dans la *Revue médicale* (1), le plus librement du monde, en franc paysan du Danube et pour ainsi dire avec le cynique privilège du masque, ses impressions sur les choses et sur les hommes de la médecine parisienne, signale Fouquier comme un de ceux vers qui les étudiants accouraient en foule, « avec une espèce de fureur (2) », disait-il.

Renommée bien acquise de praticien habile et prudent, zèle assidu à se tenir au courant du mouvement scientifique, progrès réels heureusement opérés dans le champ de la matière médicale, succès dans l'enseignement particulier, tout cela, certes, donnait bien à Fouquier un droit légitime de candidature au professorat officiel.

En ce temps-là, c'était sur la présentation de la Faculté, et sur une présentation purement et simplement élective, que le Pouvoir nommait le professeur. Le concours, ce grand principe d'émulation, d'égalité et de justice, que la sagesse de l'Empereur avait consacré dans le décret d'organisation de l'Université; qui, autrefois, servit de base séculaire, d'une façon si exclusive et si glorieuse, au recrutement de l'ancienne École de Montpellier; qui, sans amener ici-bas le règne d'Astrée, sans accomplir la réalisation ici-bas impossible de l'équité absolue, fut et sera toujours, dans le double intérêt du service public et de la rémunération due au mérite, la digue la plus forte contre les iniquités du népotisme et des coteries; qui peut bien subir parfois des éclipses, bruyamment applaudies par la gent envieuse, — voire même agréées, avouons-le, par le caprice de l'opinion, trop souvent lasse du bien et rêvant un mieux utopique et surhumain, — mais sera toujours réclamé, tôt

(1) *Revue médicale*, t. I; *Lettres médicales sur Paris*, n° I.

(2) « Les étudiants se portent avec une espèce de fureur aux visites de MM. Alibert, Broussais, Cullerier, Esquirol, Fouquier, Husson, Jadelot, Petit et Récamier. » (*Loc. cit.*, p. 194.)

ou tard, par la résipiscence du public, et reviendra en crédit comme le Juste après l'ostracisme ; le concours, — pardonnez-moi d'en avoir intercalé ici l'éloge, pardonnez cela, Messieurs, à une sorte de piété filiale, — le concours avait été supprimé par la Restauration (ordonnance du 17 février 1815, article 29). On y avait substitué le système que voici : la Faculté faisait une présentation de quatre candidats, élus l'un après l'autre au scrutin individuel, et le droit de nommer l'un des quatre était dévolu à la Commission de l'Instruction publique. A peine ce système commençait-il de fonctionner, et quoiqu'il eût eu pour résultat d'installer dans la chaire de médecine légale un homme des plus distingués par l'esprit et le caractère, Royer-Collard le père (1), la Faculté, en septembre 1818, méfiante qu'elle était avec juste raison à l'endroit des influences du monde politique, et forte de l'assentiment à peu près unanime du monde médical, avait émis le vœu que dorénavant les chaires vacantes fussent obtenues par concours. La Commission de l'Instruction publique, dont le président était l'illustre philosophe et publiciste Royer-Collard, frère du professeur de médecine légale, ne voulut point déférer à ce vœu ; seulement, pour éviter toute réclamation de la part de la Faculté, elle s'engagea, non pas certes par un contrat authentique, mais par une sorte de promesse confidentielle, à nommer constamment le premier des candidats présentés, les trois autres ne devant plus être sur la liste que pour la forme : ce qui fut, il faut le dire, tenu avec une religieuse fidélité. Or, en séance du 26 février 1820, vingt-deux professeurs étant présents, la Faculté eut à faire son choix entre les huit candidats que voici : Double, Esquirol, Fouquier, Honoré, Pariset, Récamier, et enfin M. Husson, le seul et unique survivant de cette savante pléiade. Fouquier fut élu le premier, à douze voix contre

(1) Nommé en 1816.

dix qu'obtint M. Husson : celui-ci eut ensuite la seconde place sur la liste de présentation ; Récamier, la troisième ; et Pariset, la quatrième (1). La Commission de l'Instruction publique donna, comme de raison, l'investiture professorale au premier candidat de la liste. Et ce fut par une seule et même lettre, en date du 8 mars, qu'elle notifia tout à la fois à l'École la nomination de Fouquier à la chaire de clinique de perfectionnement, et celle de M. Roux à la chaire de pathologie chirurgicale. Ils furent introduits et installés tous deux dans la même séance (9 mars 1820). De cette nomination pour ainsi dire gémellaire, l'un des deux seulement a déjà payé tribut à la commune destinée. Fasse le ciel (permettez-moi, Messieurs, d'exprimer ici ce vœu, qui aussi bien est le vôtre), fasse le ciel que l'illustre et vénéré professeur qui survit, survive encore de longues années pour le bien de l'enseignement et l'honneur de l'École!

Maintenant, avant de passer outre, disons tout de suite les mutations de chaire que je dois relever, en biographe exact et minutieux, dans la vie professorale de Fouquier. Lors des ordonnances Corbière de triste mémoire, l'une, en date du 21 novembre 1822, pour l'illégale suppression, puis l'autre, en date du 2 février 1823, pour la réorganisation arbitraire de la Faculté de Paris, Fouquier fut un de ceux dont on respecta les droits ; il ne se trouva point dépouillé de sa toge ; il fut réintégré, mais ce fut dans la chaire de pathologie médicale.

Enfin, à la révolution de 1830, M. le duc de Broglie, devenu ministre de l'Instruction publique, s'étant empressé, et nous l'en louons fort, de faire signer à Louis-Philippe une ordonnance (2) qui mettait un terme à l'ini-

(1) Pour compléter l'histoire de ce scrutin, rappelons que Double, Esquirol et Honoré eurent quelques voix : Rullier et M. Jadelot en eurent aussi, quoiqu'ils ne se fussent pas portés candidats.

(2) Ordonnance du 5 octobre 1830.

quité et qui réintérait dans leurs chaires les Jussieu, les Deyeux, les Desgenettes, si tyranniquement mis dehors par Corbière; il advint que, par suite de cette mesure, Fouquier reprit une des chaires de clinique médicale, celle de la Charité, où il resta jusqu'à sa mort.

Il faut bien l'avouer, ce professorat officiel ne fut pas la partie la plus brillante de la vie de Fouquier, et ne répondit pas aux espérances naturellement excitées par le renom qu'auparavant le professeur s'était acquis dans l'enseignement particulier. Esprit droit et nourri d'une instruction solide, raison sévère et vouée à l'amour du vrai, expérience consommée et rompue à toutes les difficultés de l'observation clinique, tact fin et sûr pour le diagnostic, Fouquier avait tout cela; mais il n'y joignait pas l'attrait de l'éloquence. Lorsqu'il fut nommé, c'était précisément l'époque où la foule des élèves courait entendre avidement une parole âpre et rude, mais ardente et persuasive, celle de Broussais, ce puissant hérésiarque, qui par un double enseignement, tour à tour au Val-de Grâce ou dans l'amphithéâtre de la rue des Grès, la comme organe officiel de la médecine militaire, ici comme professeur particulier, prêchait et inculquait aux jeunes esprits son décevant système, splendide antithèse du brownisme, dès lors déchu et honni. Les sages, mais froides leçons de Fouquier ne purent faire diversion à la vogue de l'hérésie. Tant on a raison de répéter cette maxime-ci: «Ce n'est pas la vérité qui persuade les hommes; ce sont ceux qui la disent.» Tant il importe donc, n'en déplaise à certains Zoïles du talent oratoire, tant il importe au bien public que, pour le recrutement du professorat, élection ou concours, on fasse toujours choix, autant que faire se pourra, d'hommes qui aient non seulement l'amour et le discernement du vrai, mais aussi le don d'attacher et de maîtriser les esprits par la puissance de la parole! Si l'aphorisme, *Vir bonus medendi peritus*, est une exigence suffisante pour l'idéal du prati-

cien, l'idéal du professeur en médecine veut absolument tout ce que voici : « *Vir bonus et medendi et dicendi peritus.* »

Du moins Fouquier a-t-il été un des types les plus irréprochables, un des modèles les plus accomplis de la première devise. Surtout il s'appliquait à remplir, avec une ponctualité merveilleuse et plus constante peut-être que ne l'eut jamais personne au monde, les devoirs quotidiens sans cesse renaissans, les plus petits comme les plus importants, de la vie de professeur et de praticien. Et c'est là ce qui explique et légitime fort bien son immense réussite comme praticien. Mais ne semblerait-il pas qu'il y a une sorte d'incompatibilité entre un si minutieux accomplissement des mille et une affaires, souvent si minces et si mesquines, de la vie pratique, et les loisirs nécessaires à la noble mission de travailler pour la science, de la servir par ses écrits, de la doter de vérités nouvelles. Toujours est-il qu'une fois promu au professorat, Fouquier, de ce jour-là jusqu'à sa mort, ne paya qu'un mince tribut à la littérature médicale. Tout ce qu'en fait d'histoire littéraire nous avons à citer de lui dans ce laps de trente années, se réduit aux quatre points que voici :

1° Une édition du texte latin de Celse. — A. C. CELSI *De re medica*, libri VIII. Editio nova, curantibus P. Fouquier et F. S. Ratier (Paris, 1823, in-18). — Ce n'était pas, il faut le dire, une édition nouvelle dans le sens philologique du mot, mais bien une simple réimpression de la fameuse édition de 1769, qui fut l'œuvre d'un docte latiniste, Léonard Targa (1). Au surplus, on a tout lieu de croire qu'il en a été de cette publication latine comme de

(1) On doit à Léonard Targa deux éditions de Celse. La première, réputée pour être la meilleure, parut en 1769 (Padoue, in-4°) : elle était le résultat de la collation de quatorze manuscrits et de toutes les bonnes éditions jusque-là publiées. La seconde (Vérone, 1810, in-4°) est moins estimée, quoique produite quarante ans plus tard et d'après une révision sévère du texte avec le secours d'un quinzième manuscrit.

la traduction qui parut un an après et dont je vais parler. Si le nom de Fouquier figurait sur le titre du livre, ce n'était, à ce qu'il paraît, que pour patroner le nom, jusque-là inconnu et obscur, du jeune médecin qui surveillait cette réimpression, et pour inviter les esprits, avec bien plus d'autorité, à la lecture du pathologiste romain.

2° La traduction de Celse, sous le titre que voici : *Traduction nouvelle, par Fouquier et Ratier* (Paris, 1824, in-18). — Mais, à cet égard, écoutons ce que pense le dernier et le plus habile des traducteurs de Celse, M. le docteur Chaales des Étangs. « Ceux qui connaissent, » dit-il, « la » bienveillance naturelle de M. Fouquier, n'hésiteront pas » à le croire complètement désintéressé dans la question. Il » n'est guère permis de douter qu'il aura voulu seulement » appuyer de son nom les premiers essais d'un jeune médecin. On a d'ailleurs une raison plus concluante de ne » voir ici que M. Ratier : c'est que lui-même, dans l'*Encyclopédie des gens du monde* (art. CELSE) (1), ne parle qu'en » son propre et privé nom, et sans y joindre celui de » M. Fouquier, de sa traduction *nouvelle*. » (Chaales des Étangs, *préface*, p. VIII.) Sachons, effectivement, qu'il y avait au monde une traduction faite en 1753, celle de Henri Ninnin, traduction très incorrecte et d'un style bien vieilli. En 1821, la librairie Delalain l'avait réimprimée (2) presque identiquement telle quelle, sous la responsabilité anonyme de l'initiale L., sans notes, sans commentaires, sans rectification des erreurs. La seule idée de ce réviseur, ou plutôt de ce plagiaire, dont le nom est resté une énigme bibliographique, c'était, comme le remarque très bien M. Chaales

(1) Ratier, *art. cité* « Cette édition » (de L. Targa) « nous a été d'un » grand secours dans celle que nous avons donnée en 1823, de concert » avec M. Fouquier. » « Nous avons publié aussi une » traduction la même année que nous donnâmes notre petite édition » latine. »

(2) In 13, avec le texte de la première édition de Targa en regard.

des Étangs (*loc. cit.*), de « rajennir le français quelque peu » gaulois de son prédécesseur ; mais, restant complètement asservi aux mêmes tours de phrase, il crut faire assez en remplaçant des expressions vieilles par d'autres moins surannées. » Or, à en croire M. Chaales des Étangs, qui le déclare de la façon la plus formelle, « la traduction » *nouvelle* de Ratier n'est que la reproduction de H. Ninnin, » modifiée par M. L. »

3^o Un discours d'apparat, pour la séance solennelle de rentrée de la Faculté, le 1^{er} décembre 1834. Discours écrit avec une austère simplicité, mais tout empreint de douce sagesse et d'expérience persuasive. Après avoir commencé par signaler les améliorations qui, depuis le décanat de M. Orfila, et grâce à ce vigilant administrateur, s'étaient opérées tant dans le matériel de l'École que dans l'enseignement même ; après avoir aussi fait remarquer combien le nombre des étudiants croissait alors d'année en année, et combien, par cela même, les études avaient dû gagner de force et atteindre un niveau de plus en plus élevé, Fouquier adresse aux élèves les avis les plus judicieux, les exhortations les plus sensées, sur la nécessité d'allier assidûment l'observation et la lecture ; de lire nonseulement les auteurs du jour, mais aussi les anciens, et surtout de fuir les œuvres excentriques de l'esprit de système, et bien davantage encore les éphémères diatribes du journalisme polémique. Il s'adresse aussi aux jeunes praticiens. Et avec quelle autorité ne leur rappelle-t-il pas ici, par exemple, le devoir d'être à la hauteur de l'art ; là, les espérances à fonder sur l'assiduité du travail ! Ici, il s'écrie : « Si J.-J. Rousseau voulait que la médecine » vint sans le médecin, c'est que le médecin est venu » trop souvent sans la médecine. » — Là, il dit, avec non moins de fondement : « Les esprits précoces, et même » supérieurs, sont quelquefois éclipsés par des hommes » que la nature avait traités avec moins de faveur ; le travail

« peut effacer les distances et rétablir l'équilibre; il donne
« même souvent l'avantage à ceux qui s'y livrent avec
« ardeur et opiniâtreté. » Mais coupons court aux cita-
tions, et bornons-nous à dire que d'un bout à l'autre du
discours règne un exquis parfum de bon sens et de vertu.

4^o Enfin, en 1843, fondation d'un nouveau *Journal de médecine*, dont notre savant et honorable collègue M. Beau fut le rédacteur en chef. M. Beau, dont la renommée, quoique déjà grande alors, n'était pas encore ce qu'elle est aujourd'hui, avait cru bon de s'abriter, lui et ses collaborateurs, sous le prestige d'un haut patronage. Il avait invoqué son maître, et son maître ne lui fit pas défaut. Ainsi Fouquier, de concert avec M. le professeur Trouseau, se posa comme fondateur du journal nouveau. A la vérité, il n'y inséra rien. Pas plus qu'autrefois Corvisart dans l'ancien journal où son nom était inscrit à côté de Leroux et de Boyer, Fouquier ne paya ici de sa personne : il ne fit, lui aussi, que prêter son nom.

Voilà, je ne crois pas avoir rien oublié, voilà toute l'histoire littéraire du professeur Fouquier. C'est peu; et là ne fut pas, je le répète, la raison de son grand succès dans la clientèle, de sa solide et longue vogue comme médecin consultant, de sa fortune et de ses honneurs. Vous savez, en effet, Messieurs, et je n'ai pas besoin de vous rappeler longuement quelle importance et quelle autorité Fouquier se créa dans la sphère de la pratique; quelle estime il commanda et aux gens du monde et aux médecins; combien d'années il partagea avec les Portal, les Double et les Laennec, l'empire de la consultation, et cela même en plein règne de cette doctrine soi-disant physiologique, dont le maître le surnomma, dans une mordante boutade, *Refugium peccatorum*; et, enfin, quelle clientèle distinguée il sut se conserver jusqu'au bout de sa carrière. Dois-je rappeler aussi tous les titres, toutes les distinctions qu'une fois nommé professeur il obtint

successivement, soit par les suffrages de ses pairs, soit par la juste faveur du Pouvoir? Membre titulaire de l'Académie de médecine, par ordonnance royale, dès la fondation de ce corps savant, en décembre 1820; et président, par élection, en 1842. Chevalier de la Légion-d'Honneur en 1827, officier de l'Ordre en 1841, et commandeur en 1847. Médecin de S. M. Louis Philippe, d'abord à simple titre de médecin consultant, puis comme médecin ordinaire, et puis comme premier médecin après la mort de Marc en 1840. Vice-président, toujours réélu, de la Société de prévoyance. Enfin, en 1850, dès la seconde année d'existence de la *Société médicale des hôpitaux de Paris*, nous lui conférâmes la présidence de notre fraternelle association, par un vote ou plutôt par une sorte d'acclamation unanime, qui nous honora autant qu'il s'en tenait lui-même honoré.

Cette grande situation, vous le savez, Messieurs, et vous l'affirmeriez tous avec moi, Fouquier ne la dut ni au hasard ni à l'intrigue. Il la mérita, il sut la conquérir par une rare réunion des qualités d'esprit et de caractère qui sont nécessaires à l'utilité complète et à la juste dignité de la pratique de notre art. S'il ne fut, avouons-le, ni professeur éloquent, ni grand auteur, du moins fut-il, — ce qui n'est pas sans doute aussi brillant que le génie ou l'éloquence, mais n'est guère plus commun à rencontrer, — un vrai modèle du praticien accompli. Savoir solide et toujours tenu au courant de tout ce qui intéressait directement le diagnostic et le traitement des maladies; exquise rectitude de jugement au lit du malade, et bon sens imperturbable, même dans les cas les plus difficiles et les plus alarmans; humeur égale et dont la merveilleuse sérénité ne se démentait pas devant les assertions les plus excentriques et les objections les plus contrariantes; tenue grave sans manières sauvages, et imposante sans airs dédaigneux; langage sobre et réfléchi, de façon à donner

de l'autorité aux moindres paroles; puissant prestige d'une moralité sans tache; constant respect et sentiment parfait des convenances; exactitude scrupuleuse à remplir ses devoirs professionnels, à se trouver à l'hôpital, à la Faculté, aux consultations, avec une ponctualité inouïe et pour ainsi dire chronométrique; en un mot, réalisation exemplaire de tout ce qu'il est de mode aujourd'hui d'appeler, suivant le mot emprunté au philosophe Bentham, la *déontologie médicale*. Voilà ce que nous montra Fouquier. Voilà par où il fut un homme utile au monde; le monde l'en récompensa très largement, et ce fut justice.

Au faite de l'ambition médicale, et avec beaucoup plus de fortune qu'il n'en fallait pour satisfaire pleinement les modestes exigences des mœurs et des goûts d'un sage tel que lui, Fouquier avait eu, de plus, le rare privilège d'atteindre la période septuagénaire en y conservant cette santé de corps et d'esprit sans laquelle tous les autres biens d'ici-bas perdent leur prix et que le célèbre vers de Juvénal (1) nous conseille de demander au ciel pour seul et unique vœu. Avec la considération publique, l'heureux vieillard avait aussi les douces joies du foyer domestique, auprès de ses chers enfans, sa fille unique, dont il avait joint la destinée à un honorable magistrat, M. Casenave (2), et sa petite-fille, elle aussi, hélas! fille unique! Mais, ô triste vicissitude des choses humaines, quelle affreuse interruption de ce bonheur de famille ne devait-il pas éprouver! A peine quelques mois se furent-ils écoulés depuis le mariage de mademoiselle Casenave avec M. Georges Marjolin, mariage heureusement assorti, où se réunissaient les deux rejetons de deux célébrités médicales du siècle, mariage célébré sous les plus rians auspices, à peine, pour ainsi dire, les fêtes nuptiales étaient-elles terminées,

(1) Orandum est, ut sit mens sana in corpore sano.

(Sat. X, v. 356.)

(2) Aujourd'hui conseiller à la Cour d'appel de Paris.

que la fièvre typhoïde, cette fatale peste de nos climats, ce fléau trop souvent indomptable à notre art, vint frapper la jeune épouse et la précipiter au tombeau. A cet horrible deuil, Fouquier se sentit atterré; son inconsolable douleur hâta la fin d'une vieillesse, restée jusque-là verte et vigoureuse; il ne fit plus que languir et s'affaiblir de jour en jour sous le poids de je ne sais quelle maladie indéterminée, et, le 3 octobre 1850, il expira à l'âge de soixante-quatorze ans.

Ses obsèques mirent en évidence, encore une fois de plus, quelle considération il s'était acquise dans le monde. Quoiqu'on fût alors dans le temps des vacances, elles furent honorées par un nombreux concours de gens distingués, amis, médecins, magistrats, hommes du grand monde ou de la haute administration, qui, de la maison mortuaire jusqu'au cimetière Mont-Parnasse, se firent un pieux devoir de suivre le funèbre cortège. Sur la tombe, des discours furent prononcés par MM. Cruveilhier, Piorry, Requin, Serrurier, Vosseur et Depaul, qui, successivement, au nom de la Faculté, au nom de l'Académie, au nom de la Société médicale des hôpitaux, de la Société médico-pratique, de l'Association de prévoyance, et de la Société médicale d'émulation, rendirent hommage aux talents et aux vertus de Fouquier. Enfin, je ne saurais mieux clore cette simple et véridique notice qu'en répétant ici ce que le sentiment le plus vrai me dictait dans mon dernier adieu à ce maître vénéré : c'est que son souvenir vivra dans nos cœurs pour nous être toujours un grand et encourageant exemple de probité médicale, de dignité professionnelle et de confraternelle aménité.

Librairie médicale de Germer Baillière.

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR :

- ÉLÉMENTS DE PATHOLOGIE MÉDICALE. 1843-1852. 3 vol. in-8.
t. IV. Paris, G. Baillière, 1856. 8^e — 22 fr.
- NOTICE MÉDICALE SUR NAPLES. Broch. in-8, 1833. 1 fr. 25 c.
- DES PURGATIFS et de leurs principales applications. (Thèse pour le concours de matière médicale.) 1839, in-8, br. 2 fr.
- DES PRODROMES DANS LES MALADIES. (Thèse de concours pour la chaire de pathologie médicale.) 1840, in-8, br. 1 fr. 50 c.
- DE LA SPÉCIFICITÉ DANS LES MALADIES. (Thèse de concours pour la chaire de pathologie médicale.) 1851, in-8. 2 fr.
- HOMOEOPATHIE. 1851, in-8. 1 fr. 25 c.
-

CHOMEL. — LEÇONS DE CLINIQUE MÉDICALE, faites à l'Hôtel-Dieu de Paris, recueillies et publiées sous ses yeux par MM. les docteurs GENEST, REQUIN et SESTIER. 1834-1840, 3 vol. in-8. 21 fr.

